

TEMPERATURE

De 20 janvier 1905.

Table with 2 columns: Time (7 h du matin, Midi, 3 P. M., 6 P. M.) and Temperature (52, 60, 58, 68).

L'ABEILLE DE DEMAIN. SOMMAIRE.

- Cavalerie. Les Mains, pèrels. Une fête des Rois tragico-comique. Oreille fendue. La Comédienne. Une Phrase. Les Vendeurs de Paris, Feuilleton du Dimanche. (Suite.) Mondanités, chiffon. L'actualité, etc., etc.

L'intégrité de la Chine.

Les réponses à la note récente du secrétaire d'Etat Hay aux puissances ayant d'importantes intérêts en Extrême-Orient, ne laissent aucun doute sur le désir qu'ont actuellement ces puissances de respecter l'intégrité territoriale de ce qui reste du déshérent empire.

Pourquoi, d'ailleurs, annonçaient-elles qu'elles ont l'intention d'étendre leurs possessions respectives? Elles n'ont certainement pas une pareille intention en ce moment où le moindre mouvement dans le sens d'une extension pourrait entraîner d'incalculables complications, où l'exemple de l'Annam d'elles qui tentent de reculer ses frontières serait immédiatement suivi par les autres.

Ne possèdent-elles pas déjà tout ce qui peut les satisfaire et leur assurer l'avenir? La France qui possède l'Indo-Chine entière et le Tonkin n'a jamais vu et ne verra jamais comme elle se voit actuellement comme limite au nord de cette partie de son empire colonial que la rive du Yang Tsé Kiang, c'est à dire l'adjonction de la province du Yunnan au Tonkin.

Ce projet est connu depuis longtemps et l'existence en a commandé puisque les troupes françaises font depuis quelques années la police de cette province. L'Angleterre est depuis longtemps et solidement établie à Shanghai, et son influence s'étend chaque jour davantage dans le centre de la Chine.

L'Allemagne a pris pied à Kiao-Touan, sur la mer Jaune, et elle pousse activement la construction de chemins de fer dans la province de Shan-Fang. Pourquoi, dans ces conditions, les trois puissances, qui ont les principales latitudes, songeraient-elles à prêter la guerre russo-japonaise pour procéder au démembrement de la Chine? Leurs projets se réaliseraient par la force naturelle des choses, et elles seraient bien imprudentes de vouloir les braver.

Elles ne pouvaient donc répondre autrement à la note du secrétaire Hay, et il est hors de doute qu'elles ont eu raison.

D'un autre côté cette note établit que le gouvernement des Etats-Unis suit avec une profonde attention les événements qui se déroulent en Extrême-Orient, et qu'il y surveille ses intérêts devenus si considérables par l'annexion des Philippines.

Mais l'intégrité territoriale de la Chine, telle qu'elle est conçue

aujourd'hui ne paraît pas sérieusement menacée malgré la guerre de Mandchourie. On laissera les Russes et les Japonais lutter jusqu'au bout, et ce n'est qu'à l'occasion des hostilités que pourront être soulevées les questions sérieuses.

Alsace-Lorraine.

On écrit de Sarreguemines: Il y a quelques semaines, un article d'un journal local révélait que le schisme était encore appliqué systématiquement dans la 8e compagnie du 23e régiment d'infanterie b. v. sis dont le 2e bataillon tient garnison à Sarreguemines.

L'autorité militaire fit aussitôt arrêter le sergent-major Ruby et le fit condamner à quatre mois de prison et à la dégradation. Tandis qu'il purgeait sa peine il dénonça comme complices tous les sous-officiers de la compagnie. Ceux-ci, au nombre de huit, furent mis sous les verrous et dirigés au conseil de guerre de Landau. Le sergent Happe, accusé de 107 cas de mauvais traitements, fut condamné à 4 mois de prison; le sergent Berneth se étant rendu coupable de 46 cas fut condamné à 20 jours seulement. L'enquête au sujet des six autres sous-officiers continue.

Le ministère public ayant jugé ces condamnations insuffisantes fit appel devant le conseil de guerre supérieur et demanda la dégradation des deux coupables. En conséquence Happe fut condamné à la dégradation, mais Berneth plus heureux conserva ses galons.

Le ministère public, très catégorique dans son réquisitoire, n'hésita pas, au nom du gouvernement, à flétrir ces sous-officiers tortionnaires et les qualifia de "soldats lâches et déloyaux". Une particularité signalait: Avez soldat de la compagnie n'avait eu porter plainte contre son mauvais traitement.

Certains jours jouissaient d'une fâcheuse réputation. Ainsi, une bonne ménagère n'eût osé mettre des œufs à couvrir le vendredi, car elle tenait "pour vrai" que les pouchins qui en viennent sont volatiers devorent des oyeaux et bestes sauvages". Tout bon chrétien devait revêtir des habits de couleur sombre, passer à son doigt "l'anneau des vendredis", et surtout ne rien entreprendre en ce jour de deuil et de tristesse. En 1339, les soldats de Philippe VI, qui se trouvaient dans les conditions les plus avantageuses par rapport à l'armée anglaise, refusèrent de livrer bataille un vendredi et laisseraient l'ennemi opérer pendant la nuit. Cette opinion prévalut jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

PREMIER DE L'AN.

Il n'y a pas plus de 743 ans que Charles IX fixa, par édit, le commencement de l'année au premier janvier. Jusque-là, rien de plus variable que l'époque du premier de l'an, sous les Mérovingiens, tombait le premier mai, jour de la grande revue des troupes, à moins d'après Frédégaire et Grégoire de Tours, que ce ne fut le 11 novembre, fête de saint Martin. Sous les Carolingiens, elle coïncidait avec le solstice d'hiver, c'est-à-dire avec Noël, pour honorer la nativité du Christ, et, sous les Capétiens, avec la solennité de Pâques, à Paris du moins, car en Aquitaine c'était avec la fête de "l'Annunciation de Notre-Dame", 25 mars.

Il faut croire que ces incohérences ne gênaient pas beaucoup nos pères, car l'édit royal rencontra une telle résistance qu'il ne put être mis en vigueur que quatre ans après sa promulgation. C'est sans doute pour ne pas trop bouleverser du même coup toutes les habitudes que l'on ne changea pas les appellations des quatre derniers mois, lesquelles avaient leur raison d'être lorsque le premier de l'an tombait à Pâques, mais qui cessèrent d'être justifiées lorsque septembre (septième), octobre (huitième), novembre (neuvième) et décembre (dixième) devinrent les neuvième, dixième, onzième et douzième mois de l'année.

Toutes ces inepties prirent fin sous le règne de Napoléon Ier. A la suite d'un rapport lu par Laplace au Sénat, un sénatus-consulte décida que le lendemain du mardi 1er janvier 1806, l'ère républicaine avait duré près de quatorze ans.

Ce retour au premier de l'an de jadis fut salué avec enthousiasme dans toutes les classes de la société et pas les industries les plus diverses.

A côté des "Bonbons à l'Empereur", à "la Gloire", à "la Victoire", les confiseurs firent figurer les "Bonbons à l'Almanach grégorien". Au théâtre Montansier, on monta une pièce de circonstance, "Janvier et Nivôse", dans laquelle jouait le célèbre acteur Bruart On y célébrait la victoire du jeune et beau janvier sur le vieux nivôse, que l'on enterrait sur l'air: "Monsieur Malbrough est mort." Enfin, les poètes ne manquèrent pas de rimer des vers en l'honneur du héros du jour.

Enfin, par le pouvoir des lois, Janvier se ressuscita. Et pour fêter l'anné des mois On se fera visite. Si quelques moments, sans pitié, Il nous gêne la face, Les doux baisers de l'amitié Feront fondre la glace.

A BORD DU DUPLEX.

Nous avons, en maintes circonstances et avec force détails, parlé de la fête et de la réception qui auront lieu, l'une, aujourd'hui, l'autre, demain, à bord du croiseur cuirassé Duplex.

On nous communique à ce sujet, avec prière de les publier, les lignes qu'on lira ci-dessous. Le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique et les Etats-majors de cette Division, donneront samedi prochain, de 2 heures à 5 heures du soir, à bord du "Duplex", une fête qui aura un caractère absolument privé; on y dansera.

Des embarcations seront mises à la disposition des invités, qui y seront admis, sur la présentation de leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Ces embarcations se trouveront à partir de une heure et demie à l'embarcadere de Canal street. L'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit ce jour-là à toute personne non invitée.

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

LES GROISEURS FRANÇAIS.

Il y a eu comme d'ordinaire, de nombreux visiteurs à bord des deux croiseurs français. Sur le "Duplex" se poursuivaient les préparatifs de la réception que le contre-amiral de Lapeyrière donne aujourd'hui en l'honneur des fonctionnaires fédéraux, d'Etat et municipaux et d'invités.

C'est de deux à cinq heures de l'après-midi que l'amiral fera les honneurs du navire qui porte son pavillon.

Dimanche, de une à quatre heures de l'après-midi, le contre-amiral de Lapeyrière, son état-major et les officiers des deux croiseurs recevront les membres de la colonie française.

Lundi les élèves de la Société Française du 14 Juillet seront conduits à bord du Duplex.

A BORD DU DUPLEX.

Nous avons, en maintes circonstances et avec force détails, parlé de la fête et de la réception qui auront lieu, l'une, aujourd'hui, l'autre, demain, à bord du croiseur cuirassé Duplex.

On nous communique à ce sujet, avec prière de les publier, les lignes qu'on lira ci-dessous. Le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique et les Etats-majors de cette Division, donneront samedi prochain, de 2 heures à 5 heures du soir, à bord du "Duplex", une fête qui aura un caractère absolument privé; on y dansera.

Des embarcations seront mises à la disposition des invités, qui y seront admis, sur la présentation de leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Ces embarcations se trouveront à partir de une heure et demie à l'embarcadere de Canal street. L'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit ce jour-là à toute personne non invitée.

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

LES GROISEURS FRANÇAIS.

Il y a eu comme d'ordinaire, de nombreux visiteurs à bord des deux croiseurs français. Sur le "Duplex" se poursuivaient les préparatifs de la réception que le contre-amiral de Lapeyrière donne aujourd'hui en l'honneur des fonctionnaires fédéraux, d'Etat et municipaux et d'invités.

C'est de deux à cinq heures de l'après-midi que l'amiral fera les honneurs du navire qui porte son pavillon.

Dimanche, de une à quatre heures de l'après-midi, le contre-amiral de Lapeyrière, son état-major et les officiers des deux croiseurs recevront les membres de la colonie française.

Lundi les élèves de la Société Française du 14 Juillet seront conduits à bord du Duplex.

A BORD DU DUPLEX.

Nous avons, en maintes circonstances et avec force détails, parlé de la fête et de la réception qui auront lieu, l'une, aujourd'hui, l'autre, demain, à bord du croiseur cuirassé Duplex.

On nous communique à ce sujet, avec prière de les publier, les lignes qu'on lira ci-dessous. Le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique et les Etats-majors de cette Division, donneront samedi prochain, de 2 heures à 5 heures du soir, à bord du "Duplex", une fête qui aura un caractère absolument privé; on y dansera.

Des embarcations seront mises à la disposition des invités, qui y seront admis, sur la présentation de leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Ces embarcations se trouveront à partir de une heure et demie à l'embarcadere de Canal street. L'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit ce jour-là à toute personne non invitée.

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

Par suite, le samedi et le dimanche, 21 et 22 janvier prochains, les visiteurs ne seront admis qu'à bord du "Jurien de la Gravière".

Dimanche aura lieu à bord du "Duplex", de 1 à 4 heures de l'après-midi, une réception offerte aux délégations de la colonie française par le contre-amiral commandant en chef la Division navale de l'Atlantique, les Etats-majors et les équipages de cette Division.

Les membres délégués des différentes sociétés françaises seront conduits à bord du "Duplex" par les embarcations des croiseurs. Ce service commencera à une heure de l'après-midi, à l'embarcadere de Canal street.

Les invités seront admis dans ces embarcations en présentant leurs cartes d'invitation aux officiers de service.

Comme la veille, l'accès du "Duplex" sera rigoureusement interdit à toute personne non invitée.

ORPHEUM.

Le si intéressant programme de l'Orpheum est accueilli chaque fois avec enthousiasme par les spectateurs qui remplissent la salle.

Rien d'étonnant avec des artistes comme Jessie Bartlett Davis, Antrim et Peters, Russel et Locke, Vernon et d'autres.

GREENWALL.

"The Holy City" a été jouée deux fois hier sur Greenwall par la troupe Baldwin-Melville avec le même succès que précédemment. Demain en matinée première, à la Nouvelle-Orléans, de "The White Tigris of Japon".

CRESCENT.

"The Tenderfoot" est toujours très goûté au Crescent, où il fait de bonnes salles. A partir de demain soir les habitués de ce théâtre applaudiront Lew Dockstader et ses inimitables minstrels.

FARANTA.

C'est en foule qu'on va écouter "The Lighthouse Robbery" que joue la troupe des Sœurs Payton chez Faranta.

Pour ses adieux cette troupe joue dimanche "The Miner's Oath".

DEPECHE

Télégraphiques

Une exécution à Chicago.

Chicago, 20 janvier. — John Johnson, un nègre, a été pendu aujourd'hui dans la prison de Chicago, en exécution du meurtre d'un agent de police.

La Situation en Russie.

St-Petersbourg, 20 janvier, 7 heures du soir. — La situation créée par la grève à St-Petersbourg est extrêmement grave.

Les grévistes paraded dans les rues et ferment les ateliers dont les ouvriers ne se sont pas encore mis en grève.

On estime que le nombre des grévistes se monte maintenant à plus de 100,000.

Les rapports parvenus des provinces démontrent que des efforts sont faits pour induire les ouvriers à quitter le travail et à proclamer la grève générale dans tout l'empire russe.

Les directeurs des principales fabriques de St-Petersbourg ont décidé de se refuser à traiter avec des délégués, autres que leurs propres ouvriers.

Une compagnie du régiment de Moscou a été appelée sous les armes cet après-midi, ensuite l'attitude menaçante prise par les

L'attitude de Castro.

Paris, 20 janvier. — On a reçu à Paris des informations dignes de foi, de Caracas, Venezuela, annonçant que le président Castro avait résolu de répondre négativement aux représentations des Etats-Unis.

Castro a quitté Caracas pour une quinzaine de jours et annonce son intention de préparer une réponse à la note du gouvernement américain.

Cette nouvelle attitude prise par Castro fait naître une certaine appréhension et on craint qu'elle ne crée de nouvelles complications dans la question vénézuélienne.

Feuilleton

L'Abéille de la N. O.

DE —

LA

DELAISSÉE

GRAND ROMAN INÉDIT.

Par Georges Maldague.

TROISIÈME PARTIE

Le Pavillon de Chasse.

VI

Suite.

Le domestique parti, pour ne rentrer qu'à un coup de sonnette,

la table étant dressée à l'anglaise, avec les différents plats, de façon à se servir comme on l'entendait à la châteline de la Hétraie laissa sur ses genoux le morceau de bois dont elle brodait un coin.

— Vous paraissiez satisfait, mon ami, vous avez fait un bon voyage?

— Très bon, répondit Leferrier, semblant sous le coup d'un appétit qu'il n'avait point manifesté depuis longtemps.

— Ah!... vous avez pu vous rendre acquiescer du yacht en question?

— Oui, j'ai fait l'affaire d'acier, au Havre; je pourrai, sur l'Italie, risquer des traversées sérieuses.

— Et vous l'avez payé?

— Deux millions.

— Vous pouvez vous permettre cela...

— Parbleu! il m'en reste trois... Mauvais compte, aussi j'en ai détaché quelques uns.

— Voilà pourquoi, surtout ce soir, vous me voyez satisfait.

— Mes affaires sont faites, j'ai partagé également en trois, la première part pour cette fondation dont je vous ai parlé.

— Ah! oui, les enfants sans père... les enfants non reconnus.

— Les saints sont arrêtés avec mes hommes d'affaires... Cela n'aura plus qu'à marcher à ma mort.

— A votre mort?

— Il faut, plaisantant à demi :

— Une tempête peut m'enlever. Entout cas, mes affaires sont faites.

— Mes héritiers, vous savez qui?

— Il baises la voix :

— Ces deux enfants qui sont frère et sœur... Odette... Marcel.

Elle fit, très émue au fond :

— Taisez-vous donc avec votre héritage... Odette n'a besoin de rien, et vous pouvez, de votre vivant, assurer l'avenir de Marcel.

— C'est à quoi j'ai aussi pensé pour le cas, où malgré tout, je vivrais.

— Comment, malgré tout, vous êtes à un âge où beaucoup d'hommes pensent seulement à se créer une famille.

— Gérard Leferrier éclata d'un rire amer.

— Une famille! je n'en veux point... Oh! non, par exemple, à quel bon.

Il reprit d'un poulet à la gelée, qu'il avait déjà attaqué vigoureusement.